



Science pour et avec la société

Renforcer les synergies régionales

SEPTEMBRE 2021

—
SYNTHESE
—

Contexte

La crise sanitaire de la Covid-19, inédite par son ampleur, s'est déclarée en France dès les premiers mois de l'année 2020. Le Président de la République Emmanuel Macron a convoqué un Conseil scientifique dès l'instauration de l'état d'urgence sanitaire pour l'éclairer dans sa politique de gestion de la crise. Cette instance d'exception a contribué à braquer les projecteurs sur les scientifiques et le monde de la recherche.

Problématique

La crise sanitaire a mis en lumière certains dysfonctionnements et a soulevé une série de questionnements qui touchent notamment à la place de la science et de la recherche dans notre société ; à la place de l'expertise scientifique dans le débat public et dans la décision politique ; ou encore à la relation entre science, recherche et société.

Enjeux

Quel rôle la Région Auvergne-Rhône-Alpes peut-elle jouer dans le rapprochement entre le monde scientifique et la société ? Comment peut-elle agir pour faciliter l'appropriation des avancées scientifiques par la société dans son ensemble ? Comment mieux éclairer les décisions politiques et le débat démocratique ?

La région Auvergne-Rhône-Alpes jouit d'un très fort potentiel scientifique et d'une tradition forte en matière de diffusion de la culture scientifique et technique. Dans le contexte de crise sanitaire, elle a montré sa capacité à mobiliser et coordonner les acteurs pertinents pour répondre aux besoins du territoire. En cela, la Région doit pleinement jouer sa part dans le rapprochement de la société et du monde scientifique. L'objectif étant de renforcer la légitimité et l'efficacité de l'action publique, mais aussi de restaurer la confiance des citoyens...

Démarche

Les travaux ont été conduits par les membres du Groupe de travail C (GTC) du CESER. Pour asseoir un diagnostic partagé des dysfonctionnements, le groupe a auditionné des personnalités qualifiées, mené des sessions de travail internes. Il a également fallu un temps incompressible de mise en commun pour aboutir à des constats objectivés et partagés par tous.

Le groupe a partagé ces analyses avec les membres de la Commission 6 du CESER qui détient l'expertise en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

Objectif

Le CESER avance des pistes d'action pour une action régionale renforcée en faveur de la formation à la culture scientifique et technique ; pour une collaboration plus forte entre scientifiques et décideurs publics régionaux notamment dans une logique d'anticipation des crises ; et enfin, pour une plus grande ouverture de la science et de la recherche vers les habitants de notre région.





Les préconisations du CESER

La crise sanitaire de la COVID 19 a révélé une relation ambivalente et complexe entre la science et notre société, mais également et peut-être plus encore, entre les décideurs publics et les citoyens. L'amélioration et la consolidation de cette relation dépend de paramètres pluriels et imbriqués. Elle viendra de la complémentarité des actions menées au niveau national et régional ; de la combinaison des initiatives publiques et privées ; de l'articulation des initiatives du monde de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement et des acteurs de la médiation scientifique.

C'est dans ce contexte complexe que la Région peut apporter sa part de réponses et contribuer à rétablir la confiance des citoyens dans leurs institutions démocratiques, politiques et scientifiques.

Le CESER partage la déclaration de la Présidente de Lyon 2 : « La production de savoir ne doit pas être concentrée au sein de l'université, mais elle doit être mise à disposition de toutes les composantes de la société. »



1

Axe 1

Développer la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des jeunes et du grand public

► Préconisation 1

Rapprocher les acteurs de la culture scientifique et technique du grand public

L'objectif est de renforcer la coordination régionale, d'intensifier les actions existantes et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Exemple : créer des espaces d'expositions permanentes, accessibles et facilement identifiables par le grand public, dans une logique de maillage territorial.

► Préconisation 2

Adapter les outils et les modes de diffusion de la culture scientifique, aux lycéens

Le CESER propose de soutenir des expositions itinérantes dans les lycées ou encore de développer la communication scientifique sur les réseaux sociaux favoris des jeunes.

► Préconisation 3

Une région qui contribue à la vulgarisation scientifique

Le CESER propose d'organiser des Assises régionales dédiées à la Science et au dialogue Science et Société ou encore de former des « passeurs » au sein des organismes de recherche.

2



Axe 2

Renforcer les collaborations entre les scientifiques et les décideurs publics en Auvergne-Rhône-Alpes

► Préconisation 4

Renforcer la participation de la société civile organisée à l'élaboration du SRESRI et de la stratégie régionale de Culture scientifique et technique

En tant que lieu d'expertise des politiques régionales et de représentation de la société civile, le CESER souhaite participer à l'élaboration et l'évaluation de la SRESRI et contribuer ainsi à la prise en compte par le monde de la recherche des besoins sociaux, économiques et environnementaux des territoires.

► Préconisation 5

Mieux mobiliser l'expertise présente en région au service des politiques régionales

Le CESER propose notamment de répertorier les organismes et structures porteurs d'expertises sur les champs d'intérêt pour la Région et d'associer les experts désignés par leurs structures à l'élaboration et l'évaluation des politiques régionales.

► Préconisation 6

Développer la veille et l'anticipation méthodologique autour de la gestion de crises

Le CESER propose notamment d'élaborer une méthodologie pour permettre d'anticiper la gestion de crise et d'identifier un vivier d'acteurs et d'experts potentiellement mobilisable en cas de crise.

3



Axe 3

Favoriser une implication plus forte de la société civile et des citoyens dans le domaine de la recherche

► Préconisation 7

Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une région pilote en matière de sciences citoyennes et participatives

Le CESER propose que la région accompagne le développement des sciences citoyennes et participatives et s'appuie sur ces modalités de développement des connaissances pour alimenter certaines des politiques régionales.

► Préconisation 8

Soutenir et développer la médiation scientifique en soutien au rapprochement entre citoyens et monde de la recherche

La médiation scientifique peut permettre la formalisation de projets citoyens avec l'appui de chercheurs. Le CESER propose par exemple de renforcer les formations à la médiation scientifique au sein des Universités et des organismes de recherche soutenus financièrement par la Région.



La crise sanitaire liée à la COVID 19 a secoué l'ensemble des pays de la planète, chacun essayant d'apporter sa part de réponse et de solution à une épidémie aux conséquences sanitaires, économiques, et sociales sans précédent.

Dans nos démocraties, cette crise a questionné de nombreux fondements de nos organisations politiques, économiques et sociales. Elle a aussi pointé le rôle fondamental d'un système de recherche de très haut niveau, l'importance de sa bonne coordination et a souligné la nécessité d'une politique de financement ambitieuse. Elle a permis de réaffirmer l'importance de la science pour répondre aux crises auxquelles demain nous pourrions être confrontés, que celles-ci soient sanitaires, environnementales, écologiques ou sociales. Elle a également permis de souligner l'importance d'une science qui soit en situation d'alimenter et d'éclairer les décideurs publics. Enfin, cette crise a pointé la nécessité de repenser notre rapport collectif à la science comme bien commun de nos sociétés modernes.

Cet avis plaide ainsi pour une **action régionale renforcée**, en Auvergne-Rhône-Alpes, en faveur de la formation à la culture scientifique et technique ; pour une collaboration plus forte entre scientifiques et décideurs publics régionaux notamment dans une logique d'anticipation des crises ; et enfin, pour une **plus grande ouverture de la science et de la recherche vers les habitants de notre région**. Ces enjeux doivent pouvoir s'inscrire dans les politiques publiques de recherche, de formation et d'enseignement supérieur. Ainsi, l'élaboration du prochain Schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation Auvergne-Rhône-Alpes constitue un rendez-vous incontournable pour dessiner les contours d'une action publique régionale résolument engagée en faveur d'une ouverture plus grande de la science vers la société dans son ensemble.

Téléchargez l'avis sur ceser.auvergnerhonealpes.fr



CESER AUVERGNE - RHÔNE-ALPES / LYON

8 rue Paul Montrochet - CS 90051 - 69285 Lyon cedex 02

T. 04 26 73 49 73

CESER AUVERGNE - RHÔNE-ALPES / CLERMONT-FERRAND

59 Bd Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

T. 04.73.29.45.29